

Quelles expériences visant spécifiquement la construction de l'aisance aquatique sont ou ont été menées ? En France ou à l'étranger (Hollande) ? institutions qui ont fait des bébés nageurs, des jardins aquatiques... Pas d'informations spécifiques.

Quels paramètres de ces expériences peuvent-ils être retenus de façon consensuelle ?

Quels sont les points de débats, de refus, de dissensus sur tel ou tel paramètre ?

L'acquisition de l'aisance aquatique peut-elle s'organiser en groupe (de quelle taille) ? Oui. Plus petite taille de groupe, mieux c'est. 8 c'est bien, 4-6 c'est l'idéal. Lorsque les enfants évoluent dans un environnement favorable (aménagement adapté, profondeur idéale), possibilité d'augmenter le nombre d'enfants par groupe. 1 pour 5 au début puis 1 pour 10 sur la fin de la période (à partir de 3 cycles de 8 à 12 séances). En parallèle des apprentissages aquatiques, l'apprentissage des gestes qui sauvent et de la place de l'enfant dans son groupe et « dans la société » lui permet de, tout en apprenant à nager et lutter contre ses manques de capacité, lui permettre d'accéder à se situer dans l'environnement de son groupe d'apprentissage et par rapport à sa propre sécurité (partie natation et partie secourisme) exemple du « Je nage donc je suis » qui se transforme en « Je nage donc je me sauve ».

Ce processus d'acquisition doit-il s'étaler dans le temps ou bien l'intervention peut-elle être organisée en apprentissages massés ? Oui sur trois années différentes (stages massés ou apprentissages sur 8 à 12 séances), les deux sont intéressants mais c'est surtout les conditions organisationnelles idéales qui vont décider quelle forme utiliser.

Quelle est la durée moyenne d'une acquisition (combien de séances pour un enfant de 6 ans ne souffrant d'aucun problème particulier et n'ayant pas d'expérience du milieu aquatique) ? Environ 30 séances (répétition de trois dizaines de séance). P37 du rapport « pour une stratégie globale de lutte contre les noyades » : si un élève n'est plus confronté à un apprentissage de la classe de la maternelle et de la sixième, les apprentissages risquent d'être grandement perdus.

Quel est numériquement l'encadrement nécessaire (combien d'enfants par encadrant) ? 1 à 5 sur les premiers apprentissages pour assurer et garantir la sécurité de l'enfant et son suivi pédagogique. Pour aller d'1 à 8 sur la troisième séquence d'apprentissage pour acquérir une autonomie et accepter la prise de risque.

Contexte psychologique émotionnel et physiologique : le jeune enfant (4, 5 ans et 6 ans) et l'eau.

À 4 ans, familiarisation : plaisir de l'eau, confort thermique, découverte de l'eau, des réactions de l'eau sur son corps, découverte des relations et des sensations, émotionnel très moteur de la volonté de l'enfant à venir et revenir participer à ces séances d'apprentissage.

À 5 ans, démarrage de l'objectif parce qu'il a une coordination : travail de l'équilibre (postures ventral/dorsal), déplacement, immersions volontaires, entrées dans l'eau volontaires, sorties d'eau autonomes. Pas encore de coordination gestuelle : un mode de déplacement basique sans codification. On induit l'expiration pour créer le réflexe de respiration, mais l'enfant n'est pas conscient de son apprentissage de sa respiration, elle n'est pas coordonnée. Émotionnel et physiologique : l'enfant doit être capable de pouvoir retranscrire ce qu'il est capable de faire, ses apprentissages, verbaliser ses progrès, avoir conscience de ses progrès et connaître ses limites.

À 6 ans, forme de codification à l'entrée à l'eau, à l'équilibre, au déplacement et à la respiration. Proposition de se mettre en binôme pour se faire évaluer par un autre enfant : auto sécurité, auto surveillance et auto évaluation. Que ça aide à clarifier la codification et leur permettre de mieux comprendre ce qu'on attend d'eux. Le fait d'être en binôme permet de se reposer (physiquement, physiologiquement et psychologiquement). Savoir si les critères d'équilibre sont respectés : est-ce que mon copain sait faire l'étoile de mer sur le dos ? Observables simples, critères d'évaluation. Facilité ensuite dans l'auto-évaluation, favorise l'autonomie et le travail en équipe.

Comment prendre en compte les émotions de ces jeunes enfants et leurs besoins ? Mettre en situation de réussite pour les motiver, ne pas les bousculer et aller à leur rythme. Impliquer les binômes dans les apprentissages, qui se font à deux (favoriser la mixité). Rester un plaisir, retour sur

les apprentissages pour que le plaisir soit connu et reconnu (renforcement positif, valorisation des acquis, connaissance des réussites de tous, de façon à ce que celui qui réussit est mis en valeur et pris en exemple pour que ceux qui ne réussissent pas les pousse à essayer de réussir.

Comment prendre en compte les enfants en situation de handicap ? Diminuer les nombres des groupes d'are tissage ou augmenter les encadrants. Augmenter la température de l'eau. Adapter le matériel au handicap de l'enfant et acquérir du matériel spécifique au handicap (fauteuils PMR). Ecourter le temps de travail des séances parce qu'ils se fatiguent plus vite ou se déconcentrent plus vite. Par contre adapter la séance et les objectifs au handicap.

Une des idées force serait d'intégrer dès le plus jeune âge la pratique par deux de l'activité aquatique pour améliorer la sécurité

Thème 5 : contextes (matériel et/ou institutionnel) de l'acquisition et de la certification de l'AA.

L'acquisition attestation de l'aisance aquatique relève-t-elle du domaine principal des objectifs de l'école ? Si oui, comment engager une généralisation plus importante ? OUI. Il faut enlever les enfants de moins de 5 ans, sauf dans les endroits les plus favorisés, exceptionnellement dans des quartiers avec des CSP++ (publics concernés par les publics qui louent des habitations avec piscine).

Le périscolaire et l'extra-scolaire peuvent-ils collaborer avec l'école pour l'atteinte de l'aisance aquatique ? Si oui, comment et dans quelles conditions ? Expérience en Seine Saint-Denis, ils l'ont repris dans le scolaire. Ceux qui ne réussissent pas l'ASSN sont récupérés dans le dispositif « Je nage donc je suis » avant de refaire un stage massé en collège : ça fait 30h condensés (CM2/collège). Pas certain de renouveler l'expérience dans tous les quartiers : les familles favorisées partent en vacances. On peut proposer à ceux qui ne partent pas en vacances, à condition que l'EN fournisse les petits déjeuners (dans le cadre scolaire et périscolaire, que les enfants soient accueillis dans un bon cadre), et que les mairies mettent à disposition les piscines, la liberté de l'accès à la piscine. Dommage que la température limite de 28 degrés soit abrogée.

Les conditions matérielles « eaux profondes » et « capacité d'aménagement du milieu » constituent elles un obstacle matériel et financier pour lever ce ou ces obstacles ? Eau profonde : stress, surtout si c'est régulier. Si c'est sous forme de stage massé, privilégier la réussite de l'enfant et la décontraction, et le plaisir de l'enfant. Age où il faut éveiller le plaisir, la curiosité pour la découverte des intérêts du milieu aquatique. Donc oui : obstacle matériel. Obstacle financier : température de l'eau, il faut chauffer un grand volume d'eau pour le confort de l'enfant. Petit déjeuner si on le fournit. L'accès vers la piscine (s'il faut louer un car, s'il faut faire 2h de déplacement pour y aller). Apprentissage en grande profondeur : l'eau est plus froide que dans un plus petit bassin, qui facilite plutôt la proximité avec le MNS et aide à ce que l'eau soit plus chaude. Il faut que les PB soient en circuit isolé, et qu'ils soient chauffés à 30-32 degrés. Ou alors privilégier ces tranches d'âge Mai-Juin. Trouver une collation pour sortir de l'eau, parce que ça creuse. Ceux qui sont en MS et qui viennent avec les CLSH pendant l'été, qui ne sont pas QPV, faire une expérimentation et qu'ils viennent tout 'été, puis viennent en Septembre en GS (unique possibilité pour revenir en début d'année, sinon trop anxiogène pour eux en début d'année). P37 du rapport : « répétition d'une année sur l'autre qui facilite les apprentissages ». Les écarts entre plusieurs séquences d'apprentissage doivent être réduites au maximum. Enquête auprès des enfants sur leur ressenti quand ils peuvent venir en période de canicule. Faire comprendre aux acteurs que le confort thermique, c'est la première cause de réussite du test d'aisance aquatique. Pas de confort thermique : pas de réussite.

Comment articuler les différents systèmes d'intervention sur l'aisance aquatique ?

Comment sensibiliser et associer les familles à ce défi ?